

AVIS

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne le marché de **travaux de requalification du bois des étangs du Chevalier situé sur la commune de Saint-Laurent-Blangy.**

2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. MAITRE D'OUVRAGE ET POUVOIR ADJUDICATEUR

Le maître d'ouvrage et pouvoir adjudicateur est :

Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Rue des Alpes

Maison du Grand vannage

62510 ARQUES

Tél. : 03.91.92.02.03

Dont le représentant légal est **M. Pascal SAILLOT**, Président.

2.2. MAITRISE D'ŒUVRE

La mission de maîtrise d'œuvre est **également** assurée par la **Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**

Dont le représentant légal est **M. Pascal SAILLOT**, Président.

2.3. PROFIL D'ACHETEUR

Le dossier de consultation est téléchargeable ou sur : <https://www.e-marchespublics.com/>
ou sur <https://www.peche62.fr/>

2.4. DUREE DU MARCHÉ

La durée d'exécution du marché est fixée par l'entreprise dans son mémoire. Les délais ne pourront toutefois pas dépasser 3 mois.

2.5. DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution seront fixés par l'entreprise dans son mémoire, son planning et dans l'acte d'engagement.

Les travaux seront réalisés **entre mi-août 2026 et mi-novembre 2026**. La durée des travaux est estimée à **2 mois** (hors préparation de chantier).

2.6. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Les travaux sont financés à **70% par l'Agence de l'Eau Artois Picardie** et à **30% par les Fonds européens de développement régional.**

Les prix sont actualisables par une formule paramétrique.

Tous les paiements se feront par virement administratif dans un délai global maximum de 60 jours.

3. EXAMEN DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

3.1. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le pouvoir adjudicateur retiendra l'offre la plus avantageuse à l'issue d'un classement.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse s'effectuera selon les critères pondérés suivants :

- Valeur technique de l'offre : 50%
- Montant de l'offre : 50%

4. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Date et heure de remise des offres
Vendredi 17 juillet 2026 à 12h00

5. HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais sont du lundi au vendredi de 9h00 à 17H00.

6. VISITE SUR SITE

Il est prévu une visite obligatoire sur les dates suivantes : **29 Juin 2026 ; 8 Juillet 2026 et le 9 Juillet 2026**

Pour les visites obligatoires, un rendez-vous doit être pris avec M. Bastien HAMEL avec en copie M. Anthony DUSAUTOIR :

M. Bastien HAMEL
Tél : 06.24.18.10.14
bastien.hamel@peche62.fr

M. Anthony DUSAUTOIR
Tél : 06.79.90.50.87
anthony.dusautoir@peche62.fr

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la personne suivante :

- **M. Anthony DUSAUTOIR**, Maître d'ouvrage et maître d'œuvre, FDAAPPMA 62 – Rue des Alpes, 62510 ARQUES, Tél : 06.79.90.50.87, Mail : anthony.dusautoir@peche62.fr